

# Au ministère de la Transition écologique, une hausse “inédite” des effectifs après des années de coupes

PHILIPPINE RAMOGNINO

Pour la deuxième année consécutive, il n’y a pas eu de réduction d’effectifs au ministère de la Transition écologique. Et, grande nouveauté : le projet de loi de finances prévoit une augmentation de 0,5 % des agents, [soit 760 postes supplémentaires qui devraient s’ouvrir en 2024](#). À l’occasion du comité social d’administration ministériel (CSAM) budgétaire qui s’est tenu lundi 2 octobre, les syndicats du pôle ministériel ont pu rencontrer Christophe Béchu, Agnès Pannier-Runacher et Clément Beaune – respectivement ministres de la Transition écologique, de la Transition énergétique et des Transports – pour partager leurs réactions.

L’intersyndicale a tenu à rappeler le contexte dans lequel s’opèrent ces créations de postes. “*Nous ne pouvons considérer que cela vaut solde de tout compte par rapport aux 20 % de perte d’effectifs de la dernière décennie*”, peut-on ainsi lire dans la déclaration commune des syndicats, qui a précédé le CSAM du 2 octobre. Car au total, 5 071 postes ont été supprimés entre 2014 et 2021.

“*C’est une réussite de voir que pour la première fois depuis 2011, le schéma d’emploi s’inverse. Mais cela reste bien insuffisant compte tenu des enjeux et des défis qui attendent le ministère*”, alerte en ce sens Véronique Caraco-Giordano, secrétaire générale du Syndicat national de l’environnement de la Fédération syndicale unitaire (SNE-FSU).

## Conditions de travail dégradées

Les suppressions de postes de ces dix dernières années se sont réparties dans l’ensemble des domaines d’activité du pôle ministériel, autant dans des établissements publics comme les parcs nationaux qu’au Centre d’études et d’expertise sur les risques, l’environnement, la mobilité et l’aménagement (Cerema) – réduction de 800 postes sur 3 000 en dix ans – ou encore à l’Agence nationale de l’habitat (Anah). “*Personne n’a plus « trinqué » que l’autre, on a observé une baisse généralisée*”, soutient Véronique Caraco-Giordano.

Mais en parallèle des baisses des effectifs, les missions du ministère, elles, augmentent depuis plusieurs années. À titre d’exemple, la loi pour la reconquête de la biodiversité, de la nature et des paysages, votée sous François Hollande, a augmenté la charge de travail de l’Office français de la biodiversité. Or le ministère a taillé dans ses effectifs les années précédentes, sans que les missions ne faiblissent. “*On a récemment eu le Fonds vert, le plan Eau... C’est très bien d’avoir de l’argent à allouer, mais comment faire pour le dépenser s’il n’y a pas assez de monde pour monter et gérer les dossiers ?*” interroge la secrétaire générale du SNE-FSU.

L’Agence de l’environnement et de la maîtrise de l’énergie (Ademe) a récemment fait l’objet d’une étude et d’un audit pour mesurer les conséquences de la hausse de la charge de travail de ses collaborateurs, obtenus après des signalements pour “alerte grave” en 2021. L’expertise a révélé une augmentation conséquente des risques psychosociaux liés à celle de la charge de travail. “*Certain.e.s ont déjà vu leur santé en subir les conséquences : épuisement professionnel, burn-out, recours aux médicaments « pour tenir le coup »...*” peut-on notamment lire. Le ministère a tenu compte de ces analyses, en accordant 60 postes supplémentaires en 2022 et 99 cette année.

## Turn-over et problèmes de recrutement

“*Nous avons dans notre ministère des métiers-passions, et lorsque les agents sont empêchés de faire ce pour quoi ils se sont engagés, cela crée de la frustration et des risques psychosociaux*”, analyse Véronique Caraco-Giordano. Ce manque de reconnaissance et ce décalage entre l’engagement initial et la réalité du terrain mènent à des vagues de départs, comme cela s’observe à l’Office français de la biodiversité (OFB). “*Les personnes sont très motivées pour rejoindre l’OFB, il y a beaucoup de candidatures pour les postes proposés, mais il y a également beaucoup de gens qui fuient*”, explique Véronique Caraco-Giordano. Ainsi, même des personnes travaillant dans l’office depuis longtemps finissent par quitter le navire, créant un *turn-over* important.

D’autant qu’avec le renouvellement des générations, se pose la question des besoins de recrutement, “*qui vont être très importants dans les années à venir pour le pôle ministériel*”, assure Laurent Janvier, membre du bureau national du SNITPECT-FO, qui remarque que les contractuels repartent assez vite du fait de la charge de travail. *Bien qu’il y ait des hausses d’effectifs, le ministère n’est même pas sûr de finalement atteindre son plafond d’emplois*”. La question de l’attractivité, prégnante dans l’ensemble de la fonction publique, est également un sujet sur lequel les syndicats ont alerté Christophe Béchu, lundi 2 octobre. Pour discuter rémunération et attractivité, celui-ci a accepté de recevoir les syndicats dans les prochaines semaines lors de réunions bilatérales.

## Transferts de compétences

Les syndicats veilleront notamment à ce qu’“*aucune nouvelle mesure de transfert d’effectifs et missions ne se cache entre les lignes*”. Car depuis plusieurs années, cette pratique est monnaie courante. Outre les suppressions de postes dans les établissements et opérateurs publics, de nombreuses missions initialement affectées à d’autres ministères reviennent finalement à celui de l’Écologie, comme celles liées à la fiscalité de l’urbanisme – auparavant à Bercy – ou les missions de contrôle de la publicité. Et de l’autre côté, de plus en plus de compétences ministérielles

sont affectées aux collectivités territoriales.

“*Les restructurations restent aujourd’hui le quotidien des agents*”, regrette Laurent Janvier. Une des inquiétudes relevées par les syndicats en amont du CSAM était notamment le transfert de services des opérateurs ministériels dans le cadre de la loi 3DS, à la suite des [annonces de la région Île-de-France le mois dernier](#), voulant accélérer drastiquement la décentralisation. “*La région a pour revendication d’absorber l’Ademe, l’Anah et la direction interdépartementale des routes, ce qui nous inquiétait beaucoup*”, relate le syndicaliste. Mais que les agents se rassurent : les ministres ont assuré qu’ils n’accepteront sous aucune condition une telle demande. “*C’est niet, niet, niet*” ont été les mots exacts.